



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Le vingt-deux mai deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, les membres du Conseil de Paris Centre se sont réunis dans la salle des fêtes de la mairie sur la convocation en date du seize mai deux mille vingt-trois qui leur a été adressée par Monsieur le Maire de Paris Centre et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10, L.2121-12 et R.2121-7.

Le caractère public de la séance a été assuré par la présence du public dans la salle des fêtes de la Mairie de Paris Centre.

Étaient présent.e.s :

Karine BARBAGLI, Jimmy BERTHÉ, Amina BOURI, Dorine BREGMAN, Gauthier CARON-THIBAUT, Corine FAUGERON, Boris JAMET-FOURINER, Benoîte LARDY, Véronique LEVIEUX, Jean-Paul MAUREL, Audrey PULVAR, Raphaëlle RÉMY-LELEU, Yohann ROSZÉWITCH, Pacôme RUPIN, Antoine SIGWALT, Christel TORIELLO, Catherine TRONCA, Aurélien VÉRON, Ariel WEIL

Étaient absent.e.s :

Absent.e.s ayant donné pouvoir :

Jacques BOUTAULT a donné pouvoir à Jean-Paul MAUREL
Luc FERRY a donné pouvoir à Shirley WIRDEN
Florent GIRY a donné pouvoir à Boris JAMET-FOURNIER
Julien ROUET a donné pouvoir à Aurelien VÉRON

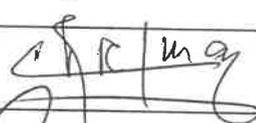
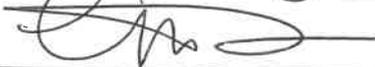
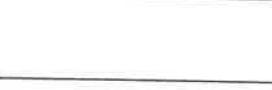
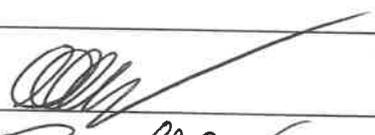
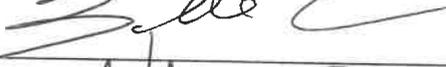
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris Centre, à 19 heures

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Ont signé les membres présent-e-s lors de la séance du Conseil d'arrondissement du lundi 22 mai 2023

| | |
|------------------------|--|
| Karine BARBAGLI |  |
| Jimmy BERTHÉ |  |
| Amina BOURI |  |
| Jacques BOUTAULT |  |
| Dorine BREGMAN |  |
| Gauthier CARON-THIBAUT |  |
| Corine FAUGERON |  |
| Luc FERRY | |
| Florent GIRY | |
| Boris JAMET-FOURNIER |  |
| Benoîte LARDY |  |
| Véronique LEVIEUX |  |

Le Maire de Paris Centre

Ariel WEIL



La secrétaire de séance

Amina BOURI

Raphaëlle Remy-lebeu

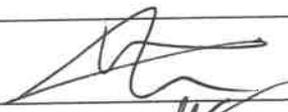
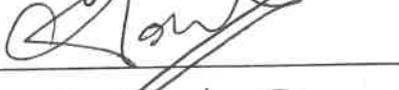


CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 7 MARS 2023

Ont signé les membres présent-e-s lors de la séance du Conseil d'arrondissement du lundi 22 mai 2023

| | |
|----------------------|--|
| Jean-Paul MAUREL |  |
| Audrey PULVAR |  |
| Raphaëlle RÉMY-LELEU |  |
| Yohann ROSZÉWITCH |  |
| Julien ROUET | |
| Pacôme RUPIN |  |
| Antoine SIGWALT |  |
| Christel TORIELLO |  |
| Catherine TRONCA |  |
| Aurélien VÉRON |  |
| Ariel WEIL |  |
| Shirley WIRDEN |  |

Le Maire de Paris Centre

Ariel WEIL



La secrétaire de séance

Raphaëlle Rémy-Leleu
Amina BOURI



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

L'ordre du jour définitif est le suivant :

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES

PC 2023 03

Désignation du secrétaire de séance

PC 2023 04

Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 7 mars 2023

PC 2023 07

Approbation de l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Communication relative à l'évolution réglementaire et législative de la régulation des meublés touristiques à Paris Centre

Communication relative à AFFELNET

Communication relative aux éditions 2023 de la Fête de la Musique et de Nuit Blanche

PROJET DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

PC 2023 05

Avis sur le Compte de gestion 2022 de l'État spécial d'arrondissement

PC 2023 06

Adoption du compte administratif de l'État spécial du secteur Centre pour l'exercice 2022



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 7 MARS 2023

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2023 DAC 256

Subventions (46.800 euros) à dix-huit comités d'arrondissement et au Comité départemental de Paris de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie.

2023 DAC 492

Subventions (13.950 euros) à onze associations d'anciens combattants et comités du Souvenir.

2023 DAC 317

Apposition d'une plaque commémorative en souvenir de l'Hôtel de la Paix au 29 quai d'Anjou, à Paris 4

2023 DAC 318

Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Esther Richter au 16 rue Caffarelli, à Paris 3

2023 DAC 14

Subventions de fonctionnement (1.115.000 euros), avenants à convention et convention avec cinq structures de création et de diffusion de la danse.

2023 DAC 152

Subvention (60.000 euros) et convention avec l'association Atelier des Artistes en exil

2023 DAC 236

Subventions (14.500 euros) en faveur de 4 associations proposant des manifestations littéraires.

2023 DAC 373

Subventions (900.000 euros) et conventions avec 29 établissements cinématographiques parisiens

2023 DAC 491

Subvention (6.000 euros) à la Société française de Photographie (2e).

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 7 MARS 2023

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2023 DAC 494

Subventions (17.000 euros) à six associations au titre de l'action culturelle locale de Paris Centre

2023 DAC 529

Subvention de fonctionnement (710.000 euros) à l'association Maison du Geste et de l'Image – Centre de recherche et d'éducation artistique et signature d'un avenant à convention

2023 DAC 454

Convention d'occupation du domaine public et bail civil avec l'association Théâtre de la Ville (Paris Centre)

2023 DAE 19

Convention de financement avec Eau de Paris pour la mise en œuvre de la stratégie de rafraîchissement dans les zones d'attractivité touristique (550.000 €)

2023 DAE 27

Subventions (5 686 000 euros) et conventions avec 102 structures menant des actions d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA et d'autres publics fragiles.

2023 DAE 91

Budget Participatif – Conventions, subventions de fonctionnement et d'investissement (546 000 euros) et adhésion (10 000 euros) en faveur de l'économie circulaire

2023 DAE 99

Subvention (75.500 euros) - à quinze associations dans le domaine du design, la mode et les métiers d'art

2023 DASCO 18

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (173 624 euros), subventions d'équipement (146 840 euros) et subventions pour travaux (158 588 euros).



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 7 MARS 2023

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2023 DASCO 38

. Caisses des écoles - Subvention (309 225 euros) pour la mise en œuvre des séjours de vacances

2023 DASCO 46

Agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un EPLE –
Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2023

2023 DASCO 27

Indemnisation amiable du Syndicat de Copropriétaires du 160 rue de Montmartre, à Paris 2e, en réparation du préjudice subi suite à un dégât des eaux dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris

2023 DCPA 4

Création d'une cuisine centrale école maternelle Paul Dubois – 6, rue Paul Dubois à Paris (3e) - Objectifs, programme des travaux, modalités de réalisation.

2023 DCPA 5

Aménagement d'une cour oasis - Collège Victor – 11 rue Barbette à Paris (3e) - Objectifs, programme des travaux, modalités de réalisation.

2023 DDCT 53

Budget participatif - Subvention d'investissement (18.350 euros) et convention avec une association de Paris centre.

2023 DEVE 27

Convention bipartite avec la Préfecture de Police de Paris pour la gestion des campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants évoluant sur le territoire parisien

2023 DLH 73

Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux réalisés par la RIVP

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

2023 DLH 82

Location de l'immeuble 10, rue Sauval (ParisCentre) à SEQENS - Bail emphytéotique

2023 DSOL 8

Subventions (128 000.00 euros) à 6 associations et avenant à CPO avec 3 d'entre elles pour leurs actions dans le champ de l'autisme.

2023 DSOL 13

Subventions (146 500 euros) à 15 associations et avenants aux CPO avec 8 d'entre elles pour leurs actions inclusives en direction des personnes en situation de handicap.

2023 DSOL 52

Subventions (10 000 DSOL - 10 000 DAC) et convention avec l'association « AD'REV » pour son action dans le cadre du Mois Parisien du Handicap

2023 DSOL 55

Subventions (87 500 euros) à 9 associations et avenant N°1 à CPO avec 3 d'entre elles, pour leurs actions culturelles en direction des personnes en situation de handicap.

2023 DSOL 56

Subventions (490 000 euros) et conventions avec 28 associations pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique.

2023 DU 33

PLU - Révision - Approbation du bilan de la concertation et arrêt du projet.

2023 DU 49

APUI Réinventer Paris – les dessous de Paris - Site des Ateliers des Beaux-Arts 48 rue de Sévigné (Paris Centre) – Avenant à la promesse de bail - Régularisation du déclassement par anticipation.

2023 DU 64

Prolongation sur 2023 de l'exonération des droits de voirie pour les commerces adjacents à la cathédrale Notre-Dame dont l'activité économique a souffert des conséquences de son incendie en avril 2019



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023.

2023 DVD 13

Stationnement de surface : écartement du droit d'opposition

2023 DVD 25

Adaptation de conventions de délégation de service public de parcs parisiens de stationnement. Avenants et protocoles afférents aux contrats correspondants

2023 DVD 56

Plan Vélo 2021 - 2026 Autorisation de signature de 9 conventions financières avec la Région IDF relative à des subventions pour plusieurs aménagements cyclables (montant 8 354 100 euros)

2023 SG 13

Règles de détermination du quotient familial applicable aux services publics de la Ville de Paris, du calcul de la tranche tarifaire, mise en place d'un tarif précarité sociale sur le parc municipal

VŒUX

V PC 2023 11

Vœu déposé par le groupe écologiste relatif maintien de la collecte des déchets alimentaires en porte-à-porte dans les arrondissements où elle se pratique et pour son développement à Paris

V PC 2023 14

Vœu présenté par le groupe Républicains et Libéraux relatif à la collecte des déchets du 2^{ème} arrondissement

V PC 2023 12

Vœu déposé par le groupe écologiste de Paris Centre relatif à l'expérimentation d'une Sécurité sociale de l'alimentation à Paris

V PC 2023 13

Vœu déposé par le groupe écologiste de Paris Centre relatif à la création d'un groupe de travail parisien pluridisciplinaire expérimentant des méthodes de gestion des populations de rats, non-cruelles, non-létales et efficaces, avec un suivi scientifique

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

QUESTION ORALE AU MAIRE D'ARRONDISSEMENT

Q PC 2023 02

Question orale au Maire de Paris Centre, posée par le groupe Républicains et Libéraux relative aux installations de brocantes



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de votants : 22 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2023 PC 03

Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 22 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

2023 PC 04

Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 28 novembre 2022

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 17
Nombre de votants : 22 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 22

2023 PC 07

Approbation de l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2023 PC 05

Avis sur le Compte de gestion 2022 de l'État spécial d'arrondissement

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello,
A. Véron)

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23

2023 PC 06

Adoption du compte administratif de l'État spécial du secteur Centre pour l'exercice 2022

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 4
NPPV : 1 (A. Weil)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAC 256

Subventions (46.800 euros) à dix-huit comités d'arrondissement et au Comité départemental de Paris de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAC 492

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAC 492-
Subventions (13.950 euros) à onze associations d'anciens combattants et comités du
Souvenir.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAC 317

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAC 317–
Apposition d'une plaque commémorative en souvenir de l'Hôtel de la Paix au 29
quai d'Anjou, à Paris 4

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAC 318

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAC 318-

Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Esther Richter au 16 rue Caffarelli, à Paris 3

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAC 14

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAC 14–
Subventions de fonctionnement (1.115.000 euros), avenants à convention et
convention avec cinq structures de création et de diffusion de la danse.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAC 152

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAC 152–
Subvention (60.000 euros) et convention avec l'association Atelier des Artistes en
exil

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAC 236

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAC 236–
Subventions (14.500 euros) en faveur de 4 associations proposant des
manifestations littéraires.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAC 373

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAC 373-
Subventions (900.000 euros) et conventions avec 29 établissements
cinématographiques parisiens

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAC 491

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAC 491-
Subvention (6.000 euros) à la Société française de Photographie (2e).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAC 494

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAC 494
Subventions (17.000 euros) à six associations au titre de l'action culturelle locale de Paris Centre

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (3 NPPV)

PC 2023 DAC 529

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAC 529 –
Subvention de fonctionnement (710.000 euros) à l'association Maison du Geste et
de l'Image – Centre de recherche et d'éducation artistique et signature d'un
avenant à convention

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 3 (B. Jamet - Fournier, A. Véron)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 23 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 23 (1 NPPV)

PC 2023 DAC 454

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAC 454-
Convention d'occupation du domaine public et bail civil avec l'association Théâtre
de la Ville (Paris Centre)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 2 (L. Ferry, S. Wirden)
NPPV : 1 (V. Levieux)



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAE 19

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAE 19-

Convention de financement avec Eau de Paris pour la mise en œuvre de la stratégie de rafraîchissement dans les zones d'attractivité touristique (550.000 €)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAE 27

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAE 27–
Subventions (5 686 000 euros) et conventions avec 102 structures menant des actions d'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA et d'autres publics fragiles.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Shirley WIRDEN, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAE 91

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAE 91-
Budget Participatif – Conventions, subventions de fonctionnement et
d'investissement (546 000 euros) et adhésion (10 000 euros) en faveur de l'économie
circulaire

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Raphaëlle RÉMY-LELEU, Conseillère déléguée de Paris
Centre, Conseillère de Paris

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DAE 99

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DAE 99-
Subvention (75.500 euros) - à quinze associations dans le domaine du design, la
mode et les métiers d'art

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Jimmy BERTHÉ, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DASCO 18

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DASCO 18–
Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (173
624 euros), subventions d'équipement (146 840 euros) et subventions pour travaux
(158 588 euros).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris
Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DASCO 38

**Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DASCO 38-
Caisses des écoles - Subvention (309 225 euros) pour la mise en œuvre des séjours
de vacances**

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris
Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DASCO 46

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DASCO 46 – Agents de l'Etat logés par nécessité absolue de service dans un EPLE – Actualisation du forfait des prestations accessoires pour 2023

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DASCO 27
Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DASCO 27-
Indemnisation amiable du Syndicat de Copropriétaires du 160 rue de Montmartre, à Paris 2e, en réparation du préjudice subi suite à un dégât des eaux dont la responsabilité incombe à la Ville de Paris

Le Conseil de Paris Centre,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;
Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DCPA 4

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DCPA 4 –
Création d'une cuisine centrale école maternelle Paul Dubois – 6, rue Paul Dubois à
Paris (3e) - Objectifs, programme des travaux, modalités de réalisation.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris
Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DCPA 5

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DCPA 5-
Aménagement d'une cour oasis - Collège Victor – 11 rue Barbette à Paris (3e) -
Objectifs, programme des travaux, modalités de réalisation.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris
Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

| |
|--|
| |
|--|

| |
|--|
| |
|--|

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DDCT 53

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DDCT 53-
Budget participatif - Subvention d'investissement (18.350 euros) et convention avec
une association de Paris centre.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller délégué de Paris
Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 24
Contre : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A.
Véron)
Abstention : 0
NPPV : 0

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DLH 73

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DLH 73 – Octroi, réitération et modification de garanties d'emprunts finançant divers programmes de création et de rénovation de logements sociaux réalisés par la RIVP

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DEVE 27

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DEVE 27–
Convention bipartite avec la Préfecture de Police de Paris pour la gestion des
campagnes de stérilisation et d'identification des chats errants évoluant sur le
territoire parisien

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Amina BOURI, Conseillère déléguée de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DLH 82

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DLH 82-
Location de l'immeuble 10, rue Sauval (ParisCentre) à SEQENS - Bail emphytéotique

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DSOL 8

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DSOL 8-
Subventions (128 000.00 euros) à 6 associations et avenant à CPO avec 3 d'entre
elles pour leurs actions dans le champ de l'autisme.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Catherine TRONCA, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DSOL 13

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DSOL 13-
Subventions(146 500 euros) à 15 associations et avenants aux CPO avec 8 d'entre
elles pour leurs actions inclusives en direction des personnes en situation de
handicap.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Catherine TRONCA, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DSOL 52

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DSOL 52–
Subventions (10 000 DSOL - 10 000 DAC) et convention avec l'association « AD'REV
» pour son action dans le cadre du Mois Parisien du Handicap

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Catherine TRONCA, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DSOL 55

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DSOL 55-
Subventions (87 500 euros) à 9 associations et avenant N°1 à CPO avec 3 d'entre
elles, pour leurs actions culturelles en direction des personnes en situation de
handicap.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Catherine TRONCA, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

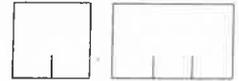
Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DSOL 56

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DSOL 56-
Subventions (490 000 euros) et conventions avec 28 associations pour leurs actions
favorisant l'inclusion numérique.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Shirley WIRDEN, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DU 33

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DU 33 – PLU - Révision - Approbation du bilan de la concertation et arrêt du projet.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 20

Contre : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron)

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DU 49

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DU 49 – APUI Réinventer Paris – les dessous de Paris - Site des Ateliers des Beaux-Arts 48 rue de Sévigné (Paris Centre) – Avenant à la promesse de bail - Régularisation du déclassement par anticipation.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 17
Contre : 5 (A. Bouri, J. Boutault, C. Faugeron,
J-P Maurel, R. Rémy-Leleu)
Abstention : 2 (L. Ferry, S. Wirден)
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DU 64

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DU 64 –
Prolongation sur 2023 de l'exonération des droits de voirie pour les commerces adjacents à la cathédrale Notre-Dame dont l'activité économique a souffert des conséquences de son incendie en avril 2019

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DVD 13

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DVD 13–
Stationnement de surface : écartement du droit d'opposition

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller délégué de Paris
Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 21
Contre : 1 (P. Rupin)
Abstention : 2 (L. Ferry, S. Wirden)
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DVD 25

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DVD 25-
Adaptation de conventions de délégation de service public de parcs parisiens de
stationnement. Avenants et protocoles afférents aux contrats correspondants

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles
L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller délégué de Paris
Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)
Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 DVD 56

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 DVD 56– Plan Vélo 2021 - 2026 Autorisation de signature de 9 conventions financières avec la Région IDF relative à des subventions pour plusieurs aménagements cyclables (montant 8 354 100 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

PC 2023 SG 13

Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris 2023 SG 13– Règles de détermination du quotient familial applicable aux services publics de la Ville de Paris, du calcul de la tranche tarifaire, mise en place d'un tarif précarité sociale sur le parc municipal

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 16 mai 2023 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

V PC 2023 11 – Vœu déposé par le groupe écologiste relatif maintien de la collecte des déchets alimentaires en porte-à-porte dans les arrondissements où elle se pratique et pour son développement à Paris

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant que la collecte en porte-à-porte des déchets alimentaires (DA) est mise en place depuis 2017 dans les 2e et 12e arrondissements et depuis 2019 dans le 19e arrondissement,

Considérant que cette collecte est effectuée par la Direction de la propreté et de l'eau (DPE) de Paris,

Considérant que nos ordures ménagères sont constituées à 30% de matières fermentescibles issues des repas pris à la maison, au restaurant ou à la cantine,

Considérant que cette mission de collecte s'inscrit dans la stratégie zéro déchets de la ville de Paris,

Considérant que ces déchets sont valorisés en méthanisation et/ou en engrais agricoles,

Considérant la loi sur la Transition énergétique qui prévoit que toutes les villes françaises proposent un système de collecte des déchets alimentaires à la source à partir du 1er janvier 2024,



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Considérant l'obligation qui en découle pour la Ville, de proposer à partir du 1er janvier 2024, à chaque Parisienne ou Parisien, une solution de collecte à moins de 250 m de chez elle ou lui,

Considérant que la Ville sera difficilement au rendez-vous de cette exigence y compris en équipant d'un module supplémentaire destinés aux DA l'ensemble des 350 Trilib' implantés à Paris,

Considérant que la suppression du service en porte-à-porte dans les arrondissements où elle se pratique enverrait un message très négatif et saperait l'effort des personnes qui s'astreignent à trier leurs déchets alimentaires,

Considérant que la collecte des DA est encore insuffisamment encouragée et valorisée dans les arrondissements où elle se pratique,

Considérant le fort attachement à cette pratique des Parisiennes et Parisiens, Considérant que le coût à la tonne collectée est élevé en raison de l'absence de massification du tri et de la collecte,

Considérant les gros producteurs que sont les commerces alimentaires et les restaurants et les cantines scolaires et d'entreprises,

Considérant la qualité du service de la collecte par la ville de Paris des bacs à couvercle marron (déchets alimentaires),

Considérant l'expertise acquise par les agents de notre collectivité en ce domaine,

Considérant la difficulté que rencontrent certaines Parisiennes ou Parisiens pour se procurer les sacs bio dégradables pour équiper le bio-seau fourni par la Ville,

Considérant que la collecte en apport volontaire du verre, n'a jamais remis en cause sa collecte en porte-à-porte et que les deux modes de collecte se complètent,

Considérant l'état d'urgence climatique décrété par l'ONU,

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Sur proposition de Jacques Boutault, Jean-Paul Maurel et des élu.es écologistes de Paris Centre, le Conseil de secteur forme le vœu que :

**En parallèle à l'installation des Points d'apports volontaires dans tout Paris, la collecte des DA dans les arrondissements où elle se pratique soit maintenue et encouragée par des campagnes de communication spécifiques en lien avec les maires d'arrondissement, les sections locales de la propreté et la Direction de la communication de la ville,
Soit facilité l'accès de Parisiennes et Parisiens à des sacs poubelles compostables adaptés au tri, notamment via leur distribution lors d'opération de communication dans l'espace public, particulièrement à proximité des marchés alimentaires,**

Que le service de la ville de Paris de la collecte des déchets alimentaires soit étendu aux commerces et restaurants, ainsi qu'au restaurants collectifs d'entreprises, avec une tarification incitative.

le vœu est rejeté

Pour : 6 (A. Bouri, J. Boutault, C. Faugeron, J-P Maurel, R. Rémy-Leleu, P. Rupin)
Contre : 14
Abstention : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

V PC 2023 14 – Vœu présenté par le groupe Républicains et Libéraux relatif à la collecte des déchets du 2^{ème} arrondissement

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant que la collecte des déchets dans le 2^{ème} arrondissement est assurée par les services municipaux.

Considérant que la collecte des déchets dans les 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements est assurée par une entreprise privée.

Considérant que le service public est mieux assuré dans ces trois derniers arrondissements.

Considérant que Paris Centre regroupe les 4 premiers arrondissements sous une seule et même Mairie depuis les dernières élections municipales.

Considérant que tous les habitants de Paris Centre doivent pouvoir bénéficier de la même qualité de collecte des déchets en vertu du principe d'égalité.

Le conseil d'arrondissements de Paris Centre demande, sous l'impulsion du groupe Républicains et Libéraux, d'unifier la collecte des déchets dans tout Paris Centre par un même opérateur privé afin d'assurer la continuité du service public.

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

le vœu est rejeté

Pour : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A.
Véron)
Contre : 20
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

V PC 2023 12 – Vœu déposé par le groupe écologiste de Paris Centre relatif à l'expérimentation d'une Sécurité sociale de l'alimentation à Paris

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant l'article 1 de la loi n°2010-874 de modernisation de l'agriculture et de la pêche selon lequel "la politique publique de l'alimentation vise à assurer à la population l'accès, dans des conditions économiquement acceptables par tous, à une alimentation sûre, diversifiée, en quantité suffisante, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, produite dans des conditions durables. Elle vise à offrir à chacun les conditions du choix de son alimentation en fonction de ses souhaits, de ses contraintes et de ses besoins nutritionnels, pour son bien-être et sa santé", abrogé par l'article 39 de la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt ;

Considérant la procédure actuelle de révision du Plan Climat pour 2024-2030, dont l'un des trois objectifs est d'être "plus juste" et de renforcer les liens entre enjeux écologiques et sociaux ;

Considérant le vœu du Groupe Les Écologistes, relatif au soutien des bailleurs sociaux aux structures de l'alimentation durable et accessible à toutes et tous, adopté en Conseil de Paris des 14, 15, 16 et 17 mars 2023 ;

Considérant l'importance d'une alimentation saine et équilibrée pour vivre en bonne santé, mais également son rôle social et culturel, procurant du plaisir, construisant l'identité, créant du lien social et luttant contre l'exclusion ;



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Considérant les hausses alarmantes des prix de l'alimentation qui ont atteint 15,9% en mars 2023 selon l'Insee ;

Considérant que le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire en France a triplé entre 2011 et 2022 d'après le réseau d'aide des Banques alimentaires ;

Considérant que l'aide alimentaire se doit d'être un moyen d'urgence, et non structurel, face aux situations de détresse les plus visibles ;

Considérant le manque d'engagement de l'Etat face à cette situation ;

Considérant les initiatives d'utilité publique qui ont émergé à Paris ces dernières années autour de l'alimentation saine, durable et accessible à toutes et tous, par exemple les initiatives de VRAC au sein de la Cité Charles Hermite dans le 18^e arrondissement, ou encore la cantine solidaire de la Flèche d'or et l'épicerie solidaire Saveurs en partage dans le 20^e arrondissement, ou encore l'Hôtel Serpollet qui accueillera des structures de l'économie sociale et solidaire agissant en faveur de cette cause ;

Considérant les politiques de soutien à ce type de structures menées par la Ville de Paris, notamment via des aides à l'installation et à la consolidation dans le cadre de l'appel à projets Alimentation durable et solidaire, ou encore via des aides d'urgence face aux difficultés financières rencontrées depuis l'épidémie de Covid-19 et aujourd'hui renforcées par l'inflation et la crise énergétique ;

Considérant que la Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) propose d'instaurer un droit à l'alimentation grâce à l'allocation d'un budget mensuel pour l'achat de denrées alimentaires fléché dans des structures conventionnées ;

Considérant qu'au-delà des bénéfices pour les habitant.es, la SSA permet de soutenir une transformation de notre système alimentaire et agricole, en structurant les filières et en assurant un débouché aux producteur.trices, ainsi qu'aux initiatives de l'ESS et de l'innovation sociale engagées en faveur d'une alimentation durable et de qualité ;

Considérant les expérimentations de SSA qui émergent dans toute la France, comme par exemple à Montpellier ou en Gironde ;

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Sur proposition d'Amina Bouri et des élus écologistes de Paris centre, le Conseil de secteur de Paris Centre émet le vœu que :

- **La Ville de Paris mène une expérimentation de Sécurité sociale de l'alimentation, en s'appuyant sur les partenaires issus de l'économie sociale et solidaire, dans une démarche de démocratie alimentaire ;**

le vœu est adopté

Pour : 20

Contre : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron)

Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 24 (4 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

V PC 2023 13 – Vœu déposé par le groupe écologiste de Paris Centre relatif à la création d'un groupe de travail parisien pluridisciplinaire expérimentant des méthodes de gestion des populations de rats, non-cruelles, non-létales et efficaces, avec un suivi scientifique

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant que Paris centre a une forte densité touristique et accueille 3 fois son nombre d'habitant.es, soit plus de 300 000 visiteurs et visiteuses chaque jour produisant des tonnes de déchets,

Considérant que sa cohabitation dans la proximité de l'espèce humaine, sans être ni domestiqués ni totalement sauvages, leur confère le statut d'animal de ville liminaire ;

Considérant les services écosystémiques rendus par le rat (appartenant à la catégorie des animaux commensaux) à la ville de Paris premièrement par sa consommation des déchets deuxièmement par l'évitement de l'engorgement des égouts et des canalisations,

Considérant que le rat fait partie à part entière de la biodiversité faunistique parisienne et qu'il contribue au maintien de son équilibre fragile,

Considérant la sensibilité grandissante des Parisiennes et Parisiens à la condition animale,

Considérant la volonté de la Mairie de Paris et de Paris Centre de faire reculer la souffrance animale avec une délégation condition animale,

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

Considérant qu'il existe un consensus scientifique sur le fait que les rats sont doués de sensibilité et d'intelligence,

Considérant les discours généralement non étayés scientifiquement qui accroissent les peurs irrationnelles autour des rats,

Considérant qu'il est nécessaire d'envisager des méthodes qui respectent la charte du bien-être animal votée par la Ville de Paris,

Considérant que 61 % de la population parisienne est favorable à ce que la Mairie utilise une alternative non létale concernant les rats (étude IFOP - 2020 pour PAZ)

Considérant le projet ARMAGUEDON, financé par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) et piloté par le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle), qui étudie actuellement le comportement des rats parisiens et se veut "lutter contre les préjugés pour aider les Parisiens à mieux cohabiter avec les rats", dont la Ville de Paris est partenaire et dont les résultats seront rendus publics en 2024,

Considérant qu'il existe des méthodes alternatives non létales comme des méthodes contraceptives (par voie orale) pour réguler les populations de rats liminaires aux Etats-Unis (Contrapest),

Considérant que la gestion des déchets est un levier important de limitation de la reproduction des rats,

Le Conseil de secteur de Paris Centre :

- **demande la création d'un groupe de travail parisien pluridisciplinaire (vétérinaires, biologistes, éthologues, urbanistes, associations de protection animale...) pour penser et expérimenter des méthodes éthiques et efficaces concernant les rats ;**
- **est favorable à l'expérimentation des méthodes de gestion des populations de rats, non-cruelles, non-létales et efficaces, avec un suivi scientifique ;**
- **déclare que la question des rats est un sujet de condition animale et de biodiversité, au même titre qu'un sujet de santé et de salubrité publiques.**



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 MAI 2023

le vœu est adopté

Pour : 20

Contre : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A.
Véron)

Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 7 MARS 2023

Q PC 2023 02 – Question orale au Maire de Paris Centre, posée par le groupe Républicains et Libéraux relative aux installations de brocantes

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Monsieur le Maire,

Une brocante a été autorisée par les services de la mairie sur le boulevard Beaumarchais le 8 mai 2023. Aucun affichage n'ayant été disposé à l'endroit de la brocante, et les commerçants n'ayant pas été prévenus en amont, ceux-ci ont d'abord cru à une installation illégale. En outre, certains magasins ont vu leur accès grandement gêné pendant la journée, et aucun service de la Ville n'était présent pour réguler ces installations éphémères. Par ailleurs, outre les articles très usagés et de mauvaise qualité dont personne n'a voulu, certains stands exposaient des sacs s'apparentant à de la contrefaçon, donnant une très mauvaise image de notre secteur. Enfin, à l'issue de cette journée calamiteuse, les invendus et autres déchets ont été entassés aux pieds des arbres quand ils n'étaient pas abandonnés sur le trottoir.

Très préoccupés par l'avenir des brocantes à Paris Centre, le groupe Républicains et Libéraux adresse les questions suivantes au maire de Paris Centre :

- Pourquoi les commerçants n'ont-ils pas été prévenus en amont, ne serait-ce que par un simple panneau d'affichage ?
- La police municipale est-elle passée, au cours de la journée, faire respecter les emplacements, apaiser les tensions avec les commerçants, vérifier la qualité des articles vendus et contrôler le départ des stands ?
- Les stands ayant laissé leurs déchets en pleine rue ont-ils été identifiés et sanctionnés ?
- Quelle garantie pouvez-vous nous apporter qu'un tel désastre ne se reproduira pas lors d'une prochaine brocante ?